



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION

**Le Conseil de la fédération annonce
la création d'un comité consultatif pour étudier le déséquilibre fiscal**

TORONTO, le 27 mai 2005 – Les premiers ministres ont annoncé aujourd'hui la création d'un comité consultatif du Conseil de la fédération sur le déséquilibre fiscal afin de fournir aux Canadiens une évaluation indépendante et objective du problème du déséquilibre fiscal et, plus particulièrement, de recommander les moyens de le corriger.

« En recommandant des moyens de corriger le déséquilibre fiscal, le comité consultatif s'attaquera à un problème important pour la fédération à l'heure actuelle », a dit le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, président du Conseil de la fédération.

Robert Gagné, professeur à l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal et Janice Gross Stein, universitaire réputée de l'Université de Toronto, dirigeront un comité consultatif de cinq personnes qui examinera les moyens de s'assurer que les provinces et territoires disposent des ressources financières requises pour fournir les services qui sont essentiels au bien-être et à la prospérité des Canadiens. L'expert en politique publique Peter Meekison, le sénateur Lowell Murray, et l'homme d'affaires du Nord John Todd sont également membres du comité.

« Nous sommes ravis que ces Canadiens réputés et compétents aient accepté de siéger sur cet important comité. Les premiers ministres prendront connaissance avec intérêt de leurs conclusions sur l'étendue du déséquilibre fiscal, ainsi que de leurs recommandations sur les façons d'y remédier », a dit McGuinty.

Tandis que le gouvernement fédéral enregistre des surplus année après année, les provinces et les territoires font face à des demandes et à des coûts croissants pour les programmes et services qu'ils offrent. Il doit y avoir, au Canada, un équilibre entre les responsabilités constitutionnelles des gouvernements et leur capacité à financer les services qui découlent de ces responsabilités. L'atteinte de l'équilibre fiscal entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est essentielle pour s'assurer que tous les Canadiens reçoivent des services comparables et de haute qualité.

Le comité consultatif présentera un rapport au Conseil de la fédération à l'automne 2005.

- SUITE -

Le Conseil de la fédération est composé des treize premiers ministres des provinces et territoires. Il permet aux premiers ministres de collaborer pour renforcer la fédération canadienne en faisant la promotion d'une relation constructive entre les provinces et les territoires et le gouvernement fédéral.

Voir aussi : **Document d'information pour les médias** sur le comité consultatif **Biographie** de chaque membre du comité consultatif

Pour en savoir plus, visitez www.conseildelafederation.ca.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Loretta O'Connor, Secrétariat du Conseil de la fédération
(613) 563-4066

Relations avec les médias – Premier ministre de l'Ontario
(416) 314-8975